



**TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT**

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 28 MARS 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le 28 du mois de mars (28.03.2025) à 14 heures 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 20 mars 2025, s'est assemblé en présentiel (Salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (via l'application BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°03/2025-06

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Nombre de membres en exercice : 21, soit 682 voix	
Nombre de membres présents : 11, soit 367 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. PALACH Josian (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire) en visio-conférence, Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 6, soit 184 voix	M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL, Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. CROS, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN, Mme RIGAUD Marion (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL, M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY, M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme PIZZINI
Nombre de membres absents excusés : 4, soit 131 voix	Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire) Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente) M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) M. WEILL Michel (Délégué titulaire)
Quorum : 342 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Bernard SALOMON.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2024, visé de la Direction départementale des finances publiques et du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget ;

Considérant que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif ;

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de se prononcer sur le compte de gestion 2024 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2024 pour le budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2024 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique ».

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2024, le compte de gestion du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2024 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » ;

- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le 31 MARS 2025

Et de la publication le

02 AVR. 2025

Fait à Montauban, le 28 mars 2025

Le Secrétaire de séance



Bernard SALOMON

Le Président



Jean-Michel BAYLET

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20250328-2025030607-BF

Numéro d'acte : 2025030607

Date de décision : 28/03/2025

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : BUDGET_ANNEXE_AMENAGEMENT_NUMERIQUE_20250328_2025030607-scélé.xml

Fichier(s) annexes(s) :
feuille de signature CA 2024 M4.pdf
03 2025 06 Approbation CG 2024 M4.pdf
03 2025 07 Approbation CA 2024 M4.pdf
03 2025 07 note synthétique CA 2024 M4.pdf
03 2025 07 annexe environnementale CA 2024 M4.pdf
Etats II-1 et II-2 CG 2024.pdf
RAR_2024_Budget_Annexe_M4.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 31/03/2025 11:57:56

Date de réception de l'AR : 31/03/2025 11:58:48